

Horaires

Les gardes à domicile travaillent par prestation de minimum 3h.

La fréquence est fixée d'après vos besoins et les possibilités du service.

Tarifs

	BIM/OMNIO (VIPO)	Non BIM/OMNIO
Semaine (7h à 20h)	3,25 €/h	5,25 €/h
Soirée (jusqu'à 23h au plus tard)	4,75 €/h	6,75 €/h
Weekend & jour férié	4,75 €/h	6,75 €/h
Forfait Nuit* (22h à 7h)	45 €	60 €
Déplacement (aller/retour)	3 €	3 €
Dépl. Taxi (à partir de 21h)	10 €	10 €

* Les prestations nocturnes sont de minimum deux nuits consécutives.

Le déplacement est inclus dans le forfait.

Nous contacter

Pour tous renseignements, nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

GAMMES asbl

2, rue De Crayer
1000 Bruxelles

Tél. : 02/537.27.02

Fax : 02/538.82.49

E-mail : info@gammesasbl.be

Avec le soutien de



Membre de la



Agréé en économie sociale (ILDE) grâce au soutien du Ministère de l'économie et de l'emploi de Bruxelles Capitale



Gammes^{asbl}

Un service
de gardes à domicile
de jour et de nuit
dans les 19 communes
bruxelloises

Tél : 02/537.27.02

Vous avez besoin d'un garde à domicile ?

Vous vous occupez quotidiennement d'un proche en perte d'autonomie, âgé, désorienté, malade ou handicapé de plus de 18 ans.

Vous avez besoin d'une présence, d'une compagnie pour vous promener, d'une aide pour vous habiller, vous déplacer...

Votre conjoint doit s'absenter quelques heures ou prendre un peu de répit...

Vous sortez de l'hôpital et vous avez besoin d'un soutien chez vous le temps de vous rétablir...

Un chef d'équipe (assistant social) est à votre disposition par téléphone ou par e-mail pour

- ✓ analyser votre demande
- ✓ vous informer sur les possibilités d'aide
- ✓ réaliser un suivi en effectuant des visites à domicile pour un service à la hauteur de vos attentes
- ✓ prendre soin de vous écouter et de soutenir la personne aidée et son entourage

Qui sont les gardes à domicile ?

Gammes offre ses services depuis plus de 10 ans au travers d'une équipe mixte de **58 gardes à domicile**, venant de tous horizons, formés et encadrés au quotidien par des professionnels.

Nos gardes expérimentés bénéficient d'une formation continuée, entre autres des formations spécifiques aux maladies d'**Alzheimer** et de Parkinson ainsi qu'aux **soins palliatifs**.

L'objectif des gardes à domicile est d'**accompagner** la personne dans ses gestes au quotidien afin de favoriser son autonomie, tout en garantissant des conditions optimales de sécurité, d'hygiène et de confort.

Permettre à l'**aidant proche** de souffler en prenant le relais.

Les gardes à domicile ne peuvent pas faire:

- les tâches ménagères
- les courses (sauf s'ils sont accompagnés du bénéficiaire)
- les soins (para)médicaux

Que font les gardes à domicile ?

Les gardes à domicile ont pour mission d'assurer une **présence active à domicile de jour et de nuit** en partenariat avec l'entourage du bénéficiaire et les différents intervenants.

Les gardes à domicile :

- ✓ assurent une présence active, une attention et une écoute
- ✓ aident aux déplacements
- ✓ maintiennent le bénéficiaire dans des conditions optimales de sécurité et d'hygiène
- ✓ réchauffent et donnent les repas
- ✓ stimulent par des occupations adaptées
- ✓ aident à la toilette, assurent les soins d'incontinence
- ✓ refont le lit (changer les draps souillés)
- ✓ habillent ou déshabillent la personne
- ✓ accompagnent le bénéficiaire lors d'une sortie (promenade, coiffeur, visite médicale, ...)
- ✓ veillent à la prise des médicaments (dûment préparés)
- ✓ accompagnent dans le cadre des soins palliatifs